

# FORMATION MAC APR

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES  
D'AGENT EN PROTECTION RAPPROCHÉE



Durée totale de la formation : 34h



## Objectifs de la formation

Le MAC APR permet aux agents de protection rapprochée de maintenir et d'actualiser leurs compétences afin de conserver une carte professionnelle pour l'activité « protection physique de personnes » valide.



## Prérequis

- Carte professionnelle en cours de validité ou numéro préalable en cours de validité si la carte professionnelle n'est plus à jour.
- Diplôme de secourisme en cours de validité.



## Public

- Agents de protection rapprochée souhaitant renouveler leur carte professionnelle.
- Agents déjà titulaire d'une carte professionnelle de « surveillance humaine et gardiennage » pour le parcours de 21h.

**EFFECTIF**

**4 participants**

minimum

**12 participants**

maximum



## Évaluation

Évaluation en continue.

N° 01 73 21 77 30

[www.si-groupe.com](http://www.si-groupe.com)

FOR-091-2124-10-01-20250865215

**SI GROUPE**  
Se former, pour mieux Protéger !

GROUPE  
**VALTO**

# Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les stagiaires.
- Mises en situation pédagogiques.
- Etude de cas pratiques.

---

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique ; Exercices d'entraînement pratique collectif ; Mise en situation pratique individuelle et collective.

---

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Évry en Essonne.

**Accessibilité handicap** : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

 N° 01 73 21 77 30

[www.si-groupe.com](http://www.si-groupe.com)

FOR-091-2124-10-01-20250865215

  
Si former, pour mieux protéger

GROUPE  
**VALTO**

# Contenu de la formation

01

## LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE – 3 H

- Liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience.
- Prévention de la violence, respect de la dignité humaine.
- Symboles républicains et respect qui leur est dû.
- État de droit et ordre public.

02

## MODULE JURIDIQUE – 8 H

- Maintien et actualisation des connaissances juridiques relatives aux activités de protection physique des personnes, aux activités privées de sécurité et aux conditions d'exercice de la profession, ainsi qu'au code de déontologie.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal relatives notamment à :
  - La légitime défense ;
  - L'état de nécessité ;
  - L'atteinte à l'intégrité physique ;
  - La liberté d'aller et de venir ;
- Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre (respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du code de procédure pénale) ;
- La non-assistance à personne en péril ;
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- Les principes de la République.

03

## MODULE PROFESSIONNEL – 1 H

- Connaître et actualiser les principes fondamentaux :
  - La définition des métiers de la protection rapprochée ;
  - Le langage et les termes professionnels ;
  - Les placements ;
  - Les secteurs d'observation ;
  - Les cadrans horaires/les zones ;
- Le rôle et le placement de l'agent de protection.

Être capable de mettre en œuvre une mission en sachant :

- Préparer une mission de protection ;
- Recueillir les informations sur le client ;
- Définir un dispositif de sécurité en fonction de la menace ;
- Le rôle de chaque agent dans un dispositif de protection ;
- Préparer les itinéraires et les lieux ;
- Les règles de bienséance et le protocole.

Assurer un déplacement en maîtrisant :

- Les franchissements de porte ;
- Les montées et descentes des escaliers ;
- Les ascenseurs ;
- Les demi-tours et arrêts du client ;
- Les restaurants ;
- Les salles de réunion et de spectacles ;
- La gestion d'un individu menaçant ;
- La foule et les serrages de main ;
- Les passages de foule en pointe et en V.

Maîtriser les dispositifs embarqués en sachant gérer l'embarquement et le débarquement d'une personne en fonction de différents scénarios (plusieurs types de véhicules, plusieurs personnes :

- Dispositif 1+1 ;
- 2 + 2 avec ou sans siège ;
- 3 + 2 avec ou sans siège.

- Typologie des menaces et niveaux de risques.
- Armements, explosifs, engins improvisés, menaces NRBC-E.
- Vigilance, détection, réflexes de sécurité, profiling.
- Auto-protection, gestion des foules, réactions adaptées (courir / se cacher / combattre en dernier recours).
- Alerte, contribution à l'intervention des forces de l'ordre.
- Secourisme tactique : blessures par balles/explosions, dégagement d'urgence, premiers gestes de survie.